



Fondation du Grand Montréal



La Fondation du Grand Montréal est un organisme de bienfaisance sans but lucratif voué au mieux-être de la collectivité du Grand Montréal. À cette fin, elle recueille des fonds de dotation permanents, en assure la saine gestion et en distribue les revenus de façon à soutenir des projets communautaires dans divers secteurs, dont la santé, les services sociaux, les arts et la culture, l'éducation et l'environnement.

IL Y A PLUSIEURS FAÇONS DE FAIRE UN DON À LA FGM

Un donateur peut faire un **don immédiat**, en espèces ou sous forme d'actions cotées en bourse par exemple, ou un **don différé**, notamment par legs testamentaire ou don d'assurance-vie. Le donateur peut contribuer à l'accroissement des fonds actuels de la FGM ou créer un fonds de dotation personnalisé.



Numéro d'enregistrement : 88197 9124 RR 0001

POUR PLUS D'INFORMATION :

Fondation du Grand Montréal
1, Place Ville-Marie, bureau 1508
Montréal (Québec) H3B 2B5

Téléphone : (514) 866-0808

Télécopieur : (514) 866-4202

infos@fgmtl.org

www.fondationdugrandmontreal.org

MESSAGE

DE LA DIRECTION

L'exercice 2006 fera bonne figure dans les annales de notre fondation. En une année, la FGM a doublé son actif, qui s'élève aujourd'hui à 80 millions de dollars. Plusieurs nouveaux fonds se sont ajoutés, dont un fonds orienté de 24 millions de dollars d'un donateur qui a choisi de garder l'anonymat. Ce don est l'un des plus importants de l'histoire de notre ville et de l'histoire des fondations communautaires au Canada.

L'importance de ce don réside autant dans le geste que dans la somme. À l'instar de tous les dons que nous recevons, il témoigne de la volonté d'une personne de participer à la vitalité de son milieu et de contribuer, aujourd'hui comme demain, à la qualité de vie de ses concitoyens. Les donateurs sont de plus en plus nombreux à croire ainsi en leur ville. Leur engagement augure bien pour l'avenir du Grand Montréal.

Ces nouveaux dons, qui nous ont permis cette année de doubler notre actif, témoignent aussi d'une confiance de plus en plus grande dans l'expertise unique de la FGM. La fondation a fait ses preuves comme gestionnaire de fonds caritatifs. Elle a aussi démontré sa capacité à aider les donateurs à identifier des solutions efficaces à court et à long terme aux enjeux locaux. Grâce à la grande variété de fonds réunis au sein de la FGM, nous intervenons maintenant dans presque tous les secteurs de la vie collective. Le secteur social, bien sûr, qui présente souvent les besoins les plus urgents ; l'éducation et le développement des jeunes ; la promotion de la santé et du bien-être. Des programmes tels que Placements Culture du gouvernement du Québec et les Incitatifs aux fonds de dotation consentis dans le cadre du Programme de consolidation des arts et du patrimoine canadiens nous permettent également de jouer un rôle clé

dans le milieu des arts et de la culture. En fait, chaque nouveau fonds contribue à accroître notre rayonnement.

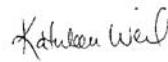
À cet égard, le programme *Signes vitaux*, lancé cette année, arrive à point nommé. Ce rapport est un portrait annuel qui mesure la vitalité de notre ville et identifie les grandes tendances dans les secteurs les plus déterminants de la qualité de vie. Cet outil de réflexion et de dialogue unique en son genre nous aidera à identifier les besoins urgents, à orienter notre action à plus long terme et à soutenir l'engagement de nos donateurs, quels que soient les domaines qui leur tiennent à cœur.

Comme vous pouvez le constater, 2006 a été pour la FGM une année d'intense activité ! Nous n'aurions pu en accomplir autant sans le travail incomparable de tous les membres de nos comités et de notre conseil qui, bénévolement, contribuent eux aussi à améliorer la qualité de vie autour d'eux. Nous les en remercions vivement. Merci aussi à nos nombreux partenaires et donateurs pour leur confiance et leur générosité. Merci enfin à notre personnel qui se donne sans compter.

Pierre Brunet
Président
du conseil d'administration



Kathleen Weil
Présidente
et directrice générale



L'EXERCICE 2006 FERA BONNE FIGURE DANS LES ANNALES DE NOTRE FONDATION.

FONDS

DE LA FGM

Une grande souplesse dans le choix des fonds

La Fondation du Grand Montréal assure une grande souplesse à ses donateurs. Elle leur permet d'établir des fonds de dotation permanents et d'identifier les causes ou secteurs qui leur tiennent à cœur. Seul le produit de leur fonds est distribué, le capital continuant à fructifier année après année, sous la gestion vigilante de la FGM qui veille à en assurer la pérennité. Ce type de fonds peut emprunter de multiples formes.

Fonds communautaire

Le donateur confie à la FGM le soin d'identifier les enjeux et les secteurs prioritaires, sociaux, culturels, éducatifs ou autres, et les organismes communautaires les mieux à même de contribuer à la qualité de vie de la région. Le donateur s'assure ainsi que sa contribution suivra l'évolution des besoins.

Fonds sectoriel

Il permet au donateur de désigner l'un des secteurs d'intervention de la FGM qui bénéficiera du produit de son fonds, par exemple la santé, les services sociaux, les arts et la culture, l'éducation et l'environnement. Le donateur confie cependant à la FGM le soin d'identifier les besoins prioritaires de ce secteur.

Fonds désigné

Au moment de la création du fonds, le donateur désigne le ou les organismes qui seront les bénéficiaires à perpétuité du produit de son fonds. Si l'un des organismes bénéficiaires désignés cesse ses activités, les revenus sont alloués à un organisme doté d'une mission semblable.

Fonds orienté par le donateur

Il permet au donateur de recommander annuellement à la FGM le secteur ou les organismes qui bénéficieront du produit de son fonds.

Fonds hommage

Ce type de fonds est créé à la mémoire d'une personne ou d'une famille, ou encore pour commémorer un événement important. Il peut prendre la forme de l'un ou l'autre des fonds de dotation.

Fonds de dotation d'organisme

Ce fonds est créé par l'organisme qui en sera le bénéficiaire, dans le but de s'assurer de revenus permanents qui s'ajoutent aux sommes recueillies annuellement dans le cadre d'une campagne de financement. Toute personne peut contribuer à l'un de ces fonds par le biais de la FGM ou en communiquant directement avec l'organisme.

Fonds géré d'organisme

Dans ce type de fonds, un organisme de bienfaisance ou une fondation confie à la FGM la gestion à long terme de son fonds de dotation. L'organisme en demeure cependant propriétaire.

RAPPORT DU TRÉSORIER

L'exercice 2006 nous a permis d'enregistrer des hausses sur tous les plans.

Fonds d'opérations

Les revenus associés à ce fonds sont passés de 496 000 \$ en 2005 à 803 000 \$ en 2006, notamment en raison de l'augmentation des sommes tirées des honoraires de gestion et d'administration, d'une subvention destinée au programme *Signes vitaux* et d'une hausse des revenus de placements du fonds lui-même.

L'augmentation des revenus tirés des honoraires de gestion et d'administration s'explique par la forte croissance du capital sous dotation et sous gestion de la FGM et par une modification mineure de la structure tarifaire de ces frais. En effet, depuis le 1^{er} septembre, les frais de gestion sont passés de 0,75 % à 0,50 %, tandis que les frais d'administration ont été établis selon une échelle qui varie de 0,25 % à 0,75 % selon le type et la taille du fonds.

Fonds de distribution

Le résultat net de ce fonds est passé de 94 000 \$ en 2005 à 1 874 000 \$ en 2006. Cette augmentation repose essentiellement sur deux facteurs : l'excellent rendement du fonds et un changement de méthode de comptabilisation des placements en cours d'exercice. En effet, la fondation a appliqué de manière anticipée les normes du chapitre 3855 du manuel de l'Institut canadien des comptables agréés intitulé *Instruments financiers – comptabilisation et évaluation*. Ce chapitre prévoit la comptabilisation des placements à leur juste valeur plutôt qu'au coût comme l'avait fait la FGM en 2005. Cette méthode a été appliquée rétroactivement, sans modification toutefois des données de 2005. Par conséquent, au 1^{er} janvier 2006, la valeur des placements et du solde du fonds de distribution ont été augmentés de 757 000 \$. Pour l'exercice 2006, cette modification a permis d'inclure dans les revenus une plus-value non réalisée de 1 484 000 \$.

Par ailleurs, un montant de 283 000 \$ a été retenu du fonds de distribution pour protéger le capital du fonds de dotation contre l'inflation : 110 000 \$ ont été affectés au capital au 31 décembre 2004, soit 1,9 %, et 173 000 \$ au capital au 31 décembre 2005, soit 2,2 %.

Au 31 décembre 2006, le solde du fonds de distribution affichait une somme disponible de 2 435 000 \$. Conformément à sa politique, le conseil d'administration a décidé de procéder à la distribution de ces fonds après versement de 50 % de la somme au fonds de stabilisation, versement qui ne peut excéder 5 % de la valeur marchande du capital.

Un montant de 1 387 000 \$ sera donc distribué au début de l'exercice 2007.

Fonds de dotation

Le fonds de dotation de la FGM a connu une hausse spectaculaire, passant de 11 269 000 \$ à 37 142 000 \$ grâce, en grande partie, à de nouveaux dons. Ces nouveaux dons incluent un don anonyme de 24 millions \$ et plusieurs dons effectués dans le cadre du programme d'appariement de Patrimoine Canada et du programme Placements Culture du gouvernement du Québec. Une somme de 283 000 \$ a également été versée au fonds de dotation à même le fonds de distribution pour en protéger le capital contre l'inflation.

Gilles Émond, trésorier

RAPPORT DU COMITÉ DE PLACEMENTS

Le comité de placements est un comité permanent bénévole, mandaté par le conseil d'administration. Il est constitué notamment de professionnels chevronnés dans les domaines du placement et des finances qui ont choisi de contribuer au bien-être de leur collectivité. Le mandat de ce comité est de veiller à tous les aspects de la gestion des placements afin d'assurer la pérennité du capital et de générer les revenus dont la FGM a besoin pour mener à bien sa mission. À ce titre, il :

- recommande la politique de placements, qu'il modifie au besoin ;
- recommande les gestionnaires et le dépositaire ou fiduciaire ;
- veille à la répartition de l'actif entre les gestionnaires ;
- présente un rapport trimestriel au conseil d'administration sur le rendement du fonds commun de placement.

Au cours de l'exercice 2006, l'actif total de la FGM est passé de 36 934 000 \$ à 75 278 000 \$, incluant les fonds de dotation et les fonds qu'elle gère pour d'autres organismes. Les nouveaux dons se sont élevés à 29 659 000 \$, tandis que les fonds sous gestion ont augmenté de 8 685 000 \$. Cette année, nous avons enregistré un très bon rendement de portefeuille de 11,08 % nets des frais de gestion.

Gilles Émond, président du comité de placements

Signes vitaux du Grand Montréal Un premier bilan de santé de la qualité de vie dans la région métropolitaine

Le 12 décembre 2006, dans le cadre d'une conférence de presse tenue au YMCA Centre-ville, la FGM a dévoilé son premier rapport *Signes vitaux du Grand Montréal^{md}*, dont la réalisation a été rendue possible grâce à une généreuse subvention de la Fondation de la famille J.W. McConnell.

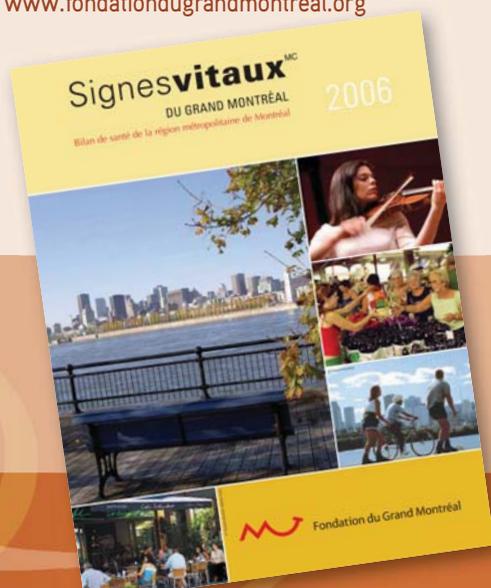
Fruit d'une vaste consultation auprès d'experts de nombreux domaines, ce bilan annuel vise à dresser un portrait de ce qui contribue à la qualité de vie à Montréal et dans ses environs et pose un regard statistique sur différents secteurs de la vie collective : le travail, les inégalités socioéconomiques, l'éducation, la santé et le bien-être, le logement, le transport, la sécurité, l'environnement, les arts et la culture, la diversité et l'intégration ainsi que l'appartenance et la participation.

Avec la publication de ce rapport, nous espérons favoriser la réflexion et le dialogue au sein de la société montréalaise et sensibiliser la population aux besoins immédiats, mais aussi aux défis à plus long terme. Il nous aidera à identifier les domaines ayant

le plus besoin de notre programme de subventions. Il servira aussi à éclairer nos donateurs, comme tous ceux et celles qui souhaitent centrer leur action philanthropique sur les secteurs les plus vulnérables.

Les premières réactions confirment que ce rapport était nécessaire. Le nombre de demandes de renseignements et de visites de notre site ont dépassé nos attentes. Nos donateurs actuels sont également plus nombreux à nous consulter et voient dans le rapport *Signes vitaux* un outil précieux.

Le rapport est publié en format sommaire imprimé. La version détaillée se trouve sur notre site à www.fondationdugrandmontreal.org





Junior League of Montreal Legacy Fund

Pendant 94 ans, la *Junior League of Montreal*, une association bénévole composée uniquement de femmes, a créé et soutenu de nombreux programmes sociaux, culturels, récréatifs et éducatifs dont plusieurs fonctionnent encore. L'association finançait son action sociale à l'aide d'activités originales, telles que des spectacles de cabaret et de variétés et des friperies.

Confronté à une baisse de ses effectifs, l'organisme a décidé de fermer ses portes et de verser son capital, plus de 50 000 \$, dans notre Fonds communautaire, considérant que les objectifs de notre fonds rejoignent tout à fait la mission première de la *Junior League*. La FGM assurera ainsi la pérennité d'un nom et d'une œuvre qui ont marqué l'histoire sociale de Montréal.

Fonds anonyme de 24 millions de dollars

Jeune homme à son arrivée à Montréal, le donateur est tombé sous son charme. Des décennies plus tard, il aborde avec plaisir cette nouvelle étape de sa vie qui lui permettra d'explorer d'autres facettes de sa ville d'accueil.

Après avoir envisagé la création d'une fondation privée, il a été séduit par le concept du fonds orienté par le donateur. Il travaillera donc en collaboration avec la fondation pour préciser les objectifs de son fonds, qu'il entend consacrer notamment aux arts et à la culture, à l'éducation et à des causes sociales et humanitaires.

Le donateur a été attiré par le fait que son don continuera de contribuer à la collectivité montréalaise quand il ne sera plus. Dans cinquante ans, dans cent ans, des organismes de divers secteurs profiteront encore de sa vision et de sa générosité. Ce don ne vise pas un seul organisme : il est offert à notre ville toute entière.

PLANIFICATION

DE DONNS

Depuis le lancement de notre programme de planification de dons en 2003, de plus en plus de conseillers sont devenus des partenaires stratégiques de la FGM. Ils ont trouvé auprès de notre fondation un moyen simple de répondre aux objectifs philanthropiques, financiers, fiscaux et successoraux de leurs clients.

Sur son site Internet, la FGM met à la disposition des conseillers un document conçu tout spécialement à leur intention, qui explique en détail les divers instruments et le mode de fonctionnement de la fondation. Il est possible de consulter et de télécharger ce document sur le site www.fondationdugrandmontreal.org



« La FGM me permet de proposer à mes clients la consolidation de l'ensemble de

leurs activités de bienfaisance dans un même lieu. Elle leur offre en effet toute la souplesse nécessaire pour choisir les œuvres qui bénéficieront de leur don. De plus, ses frais de gestion intégrés sont beaucoup plus abordables pour mes clients que ceux des produits financiers à vocation 'philanthropique'. »

Alain Lévesque

Président, Groupe DeVimy
Cabinet de services financiers



« Je souhaite vivement que l'ensemble de mes avoirs serve à aider les organismes choisis à poursuivre leurs activités au bénéfice de la collectivité de ma ville natale, Montréal. Grâce à ce fonds, je veux aussi perpétuer la mémoire de cette femme exceptionnelle qu'a été ma mère, Marguerite (Margo) Duchastel de Montrouge-Bisaillon. Sa vie durant, elle a participé pleinement à la vie de Montréal. Son soutien, son amour et sa générosité furent inconditionnels. »

Lynne Paule Bisailon

Donatrice, courtière en valeurs mobilières à la retraite

« J'ai toujours souhaité que la totalité de ma succession soit consacrée à des causes et à des programmes qui me tiennent à cœur. J'ai trouvé auprès de la Fondation du Grand Montréal le véhicule par excellence pour gérer mon fonds selon mes volontés et mes critères. »

Leur action se poursuivra pour toujours

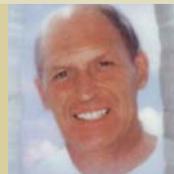
« Dans le cadre de sa planification fiscale, financière et successorale, ma cliente, une infirmière retraitée, souhaitait avantager des organismes dédiés à la santé. Pour optimiser l'impact de son don, elle a choisi de créer un fonds de dotation permanent au sein de la FGM. Quelques semaines avant son décès, alors que je lui rendais visite à l'hôpital, ma cliente m'a dit : ' Pierre, merci de m'avoir guidée dans mes démarches auprès de la Fondation du Grand Montréal. Mon don restera anonyme, mais je suis confiante que la FGM veillera à préserver mon fonds pour toujours et respectera mes volontés '. Ces propos m'ont beaucoup touché. »

En juin 2003, Monsieur Roy a pris contact avec la FGM sur les recommandations de son conseiller. Il souhaitait aider des secteurs caritatifs particuliers. La FGM répondait parfaitement à ses besoins. Dans son testament, il a légué à la FGM l'universalité de ses biens afin que des organismes caritatifs puissent continuer à jouir de sa générosité à tout jamais. Monsieur Roy est décédé le 7 septembre 2006. Le nom de Yvon Roy restera bien vivant dans nos mémoires grâce au Fonds Succession Yvon Roy.

Pierre Deschâtelets
Planificateur financier
Financière Manuvie



Feu **Yvon Roy**
(1934-2006),
donateur



SUBVENTIONS

Programme de subventions communautaire

Les sommes qui alimentent le Fonds communautaire proviennent des fonds sans restrictions et des fonds sectoriels. Ces fonds sont établis par des donateurs qui veulent s'assurer que leurs contributions suivront l'évolution des besoins en confiant à la FGM le soin d'identifier les enjeux et secteurs prioritaires.

Organismes subventionnés	Subvention
Centre Action	5 000 \$
Centre de services préventifs à l'enfance de Côte-des-Neiges (CSPE)	4 300 \$
Centre DÉBAT Montréal	5 000 \$
Équiterre	15 000 \$
Groupe communautaire L'itinéraire	5 000 \$
La bibliothèque Atwater	5 000 \$
La Rencontre Châteauguaise	3 800 \$
Les amis de la santé mentale - banlieue Ouest	5 000 \$
L'Oasis des enfants de Rosemont	5 000 \$
Parrainage civique Champlain (Saint-Hubert)	3 000 \$
Sida bénévoles Montréal	5 000 \$
Un itinéraire pour tous	5 000 \$
Vivre Saint-Michel en santé	15 000 \$
YMCA Pointe-Saint-Charles	5 000 \$

Centre Action

Le Centre Action est un lieu d'activités pour les adultes présentant des déficiences physiques ou cognitives. On y organise des activités et des sorties qui favorisent l'autonomie, l'inclusion et la participation à tous les aspects de la vie du centre. Le Centre Action s'attache également à sensibiliser la population, les gouvernements et les médias aux défis et aux besoins des personnes aux prises avec des incapacités. La subvention de la FGM a permis d'ajouter un cours d'arts plastiques à l'horaire des activités hebdomadaires.

SUBVENTIONS

Centre de services préventifs à l'enfance de Côte-des-Neiges (CSPE)

Cofondé par le Dr Gilles Julien, pédiatre social, le CSPE est un lieu d'accueil où les enfants, accompagnés de leurs parents, bénéficient d'une évaluation globale de leurs besoins bio-psycho-sociaux en vue d'un suivi sur mesure. L'objectif de ce suivi est de prévenir les difficultés de développement et d'adaptation ou d'intervenir de façon précoce. La FGM subventionne des activités de groupe pour des enfants de pré-maternelle et de maternelle dont le but est de renforcer les compétences dans toutes les sphères de développement : motricité fine et globale, aspect cognitif et socialisation. Ces activités de bricolage, de dessin, de jeux de ballon, d'écriture et autres favorisent aussi l'immersion française d'enfants maîtrisant mal la langue.



Centre DÉBAT Montréal

Le Centre DÉBAT Montréal (développement de l'éducation de base au travail) offre des activités d'alphabétisation et de calcul de base aux personnes peu scolarisées du quartier Hochelaga-Maisonneuve. La subvention de la FGM contribuera à l'organisation d'ateliers dans le cadre d'un nouveau programme de prévention de l'analphabétisme et du décrochage scolaire intitulé *Apprends-moi à apprendre*. Son objectif est double : outiller les parents peu scolarisés afin qu'ils puissent soutenir leurs enfants dans leurs apprentissages scolaires ; et aider les enfants du primaire en difficulté à acquérir des stratégies d'apprentissage et de résolution de problèmes.



Équiterre

Équiterre cherche à bâtir un mouvement citoyen qui prône des choix individuels et collectifs écologiques et socialement équitables. Ses champs d'action : l'agriculture écologique, le commerce équitable, le transport écologique et l'efficacité énergétique. Lancé en 2002, le projet « Garderie bio » favorise la mise en place de services d'approvisionnement en aliments biologiques pour la préparation des repas des enfants. Fondé sur des liens concrets et directs entre les Centres de la petite enfance et les fermes biologiques, le projet comporte également un important volet de sensibilisation des parents et d'éducation des enfants. La subvention de la FGM aidera Équiterre à étendre son action au sein des garderies.

SUBVENTIONS

Groupe communautaire L'itinéraire

Le Groupe communautaire L'itinéraire favorise la réinsertion sociale et professionnelle des personnes sans emploi, alcooliques, toxicomanes et exclues de Montréal. Sa mission est d'accroître l'autonomie, les compétences et la créativité de ces personnes qui connaissent des difficultés liées à la marginalité et à l'itinérance, afin d'améliorer leurs chances d'intégrer le marché du travail. L'itinéraire travaille aussi à la sensibilisation du grand public afin de contrer l'exclusion et les préjugés dont ces personnes sont victimes. La FGM participe au financement d'un programme de prévention de la toxicomanie qui permet aux jeunes sans emploi de se valoriser et d'acquérir des compétences en création multimédia. Les jeunes participent à toutes les étapes de la production d'un magazine en format DVD : production vidéo, montage, préparation du matériel visuel accompagnant le DVD et distribution.



La bibliothèque Atwater

Cette bibliothèque, fondée en 1828 sous le nom de *Mechanics' Institute of Montreal*, est la plus ancienne au Canada. Aujourd'hui classée « site historique national », elle accueille chaque année plus de 75 000 visiteurs. La bibliothèque Atwater s'est donnée pour mission d'enrichir la vie des Montréalais par le biais d'activités et de programmes sociaux, éducatifs et culturels. Elle dispose d'un centre informatique, ouvert au public, dont elle se servira pour mettre sur pied un programme destiné à promouvoir la maîtrise des nouvelles technologies de l'informatique. Réalisé en collaboration avec plusieurs organismes communautaires du milieu, avec le soutien notamment de la FGM, ce programme cherche surtout à rejoindre les jeunes à risque du quartier.



La Rencontre Châteauguoise

La Rencontre Châteauguoise est un organisme de lutte contre l'isolement et l'exclusion sociale des personnes et familles pauvres de Châteauguay et de ses environs. L'organisme agit sur plusieurs plans : repas collectifs, cuisines collectives, aide aux devoirs, apport alimentaire dans trois écoles primaires, ateliers et rencontres d'éducation populaire. L'organisme fonctionne en grande partie grâce à ses nombreux bénévoles. Dans le but de renforcer cette action bénévole, la FGM subventionne des ateliers de formation spécialisée portant sur la résolution de conflits ainsi que sur les techniques de secourisme de base et avancées.

SUBVENTIONS



Les amis de la santé mentale - banlieue Ouest

Les problèmes de santé mentale peuvent être très éprouvants pour l'entourage de la personne qui en souffre. Ce groupe d'entraide, seul organisme du genre dans l'Ouest de l'île, a vu le jour il y a 23 ans pour soutenir les familles dans cette situation. Cette année, la FGM subventionne un service de consultation pour les parents et des activités d'art-thérapie pour les enfants. Ces activités ont pour objectif de soutenir les enfants qui vivent avec un proche atteint de troubles mentaux afin de les aider à mieux comprendre les problèmes de santé mentale et à améliorer leur capacité à s'y adapter.



L'Oasis des enfants de Rosemont

L'oasis des enfants de Rosemont est un lieu d'accueil, d'écoute et d'expression pour les écoliers de 5 à 12 ans. La fréquentation est libre et sans frais. La FGM subventionne un programme d'initiation à la saine alimentation et à l'hygiène alimentaire. Le programme inclut des ateliers de cuisine simple et de préparation de boîtes à lunch. Il prévoit aussi l'élaboration d'un livre de recettes adapté à l'univers des enfants de divers groupes d'âge et l'organisation de rencontres intergénérationnelles et interculturelles.



Parrainage civique Champlain (Saint-Hubert)

Parrainage civique Champlain travaille à l'intégration sociale des personnes ayant une incapacité sur le plan physique, intellectuel ou psychologique. Par le biais d'un jumelage entre bénévoles et personnes vivant avec une incapacité, dans le cadre d'activités de loisirs, l'organisme cherche à briser l'isolement des personnes handicapées et à développer leur autonomie afin qu'elles puissent se faire une place dans la société. Parrainage civique Champlain organise également des activités ouvertes à toutes les personnes handicapées de Saint-Hubert et des environs.

La subvention de la FGM permettra la réalisation de plusieurs activités récréatives et éducatives estivales: jeux dirigés, activités physiques, bricolage, sorties hebdomadaires et « La grande sortie », un séjour de trois jours dans un camp de vacances.



Sida bénévoles Montréal

L'action de Sida bénévoles Montréal comporte plusieurs volets : amélioration des conditions de vie des personnes séropositives, prévention de la transmission du VIH, sensibilisation et mobilisation du public à cette cause. Entre autres programmes, Sida bénévoles Montréal organise un groupe d'achats qui tient compte des besoins alimentaires particuliers de sa clientèle. La subvention de la FGM permettra de tenir une série d'ateliers sur la santé et la nutrition adaptées aux besoins particuliers des personnes séropositives. Ces ateliers traiteront d'une variété de sujets: planification des achats et des menus, choix alimentaires en fonction de l'état de santé et des traitements suivis, difficultés possibles, maintien d'un poids santé et du tonus musculaire, renforcement du système immunitaire par la nutrition.

SUBVENTIONS



Un itinéraire pour tous

Un itinéraire pour tous (UIPT) est un organisme de formation et de développement d'un sentiment d'appartenance à l'arrondissement Montréal-Nord. Il gère et coordonne la Maison culturelle et communautaire de Montréal-Nord, qui abrite une bibliothèque, une salle de spectacle, une salle d'exposition, un comptoir-lunch et plusieurs salles polyvalentes qui serviront aux ateliers de formation et autres activités. La subvention de la FGM permettra la création d'un espace animé, réservé aux 13 à 17 ans. Ce sera un lieu ouvert à tous pour des activités libres: rencontres informelles, jeux de société, projets d'art plastique, etc.



Vivre Saint-Michel en santé

Vivre Saint-Michel en santé est un partenariat qui réunit des citoyens, des organismes communautaires, des institutions et des gens d'affaires du quartier Saint-Michel. Il a pour but de promouvoir des actions destinées à améliorer la qualité de vie au sein de ce quartier défavorisé et le développement social et économique de sa population. La FGM soutient le maintien d'un réseau local de citoyens informés et engagés qui se réunit régulièrement pour discuter, en présence d'une animatrice, de divers thèmes: intégration d'un enfant à l'école, ressources du quartier, santé, environnement, etc.



YMCA Pointe-Saint-Charles

Membre du YMCA du Grand Montréal, le YMCA Pointe-Saint-Charles offre depuis quatre ans un Club d'aide aux devoirs durant toute l'année scolaire. Outre l'aide aux devoirs, ce club comprend un volet de créativité et d'enrichissement qui combine des activités éducatives, culturelles et d'exploration (visites au musée, au théâtre, ateliers scientifiques, sports, etc.). Depuis l'implantation de ce programme, on a pu constater de nombreux changements chez les enfants: motivation accrue pour le travail scolaire, désir d'explorer les secteurs des beaux-arts, des sciences et de la santé, amélioration de la confiance en soi, des relations interpersonnelles et de l'autodiscipline. Le financement accordé par la FGM permettra d'augmenter la capacité d'accueil du Club d'aide aux devoirs de 32 à 56 enfants.

FONDS ET SUBVENTIONS

Fonds désignés

Fonds / Organismes subventionnés	Subvention	Fonds / Organismes subventionnés	Subvention
Fonds anonyme		La Fondation de l'Hôpital juif	
Fondation du collège universitaire dominicain	588 \$	Sir Mortimer B. Davis	15 092 \$
Les Œuvres des abbés Martel et Marcil	588 \$	La Fondation de l'Hôpital de Montréal pour enfants	23 088 \$
Secours Tiers-Monde Québec	588 \$	La Fondation de l'Hôpital neurologique de Montréal	23 088 \$
Fonds de la Fiducie Margaret K. Deacon		Fondation de l'Hôpital Royal Victoria	23 088 \$
Fondation de gérontologie Courville	248 \$	Fondation de l'Hôpital St-Mary's	23 088 \$
Fonds de la Fondation de l'Hôpital Queen Elizabeth pour la santé		La Fondation de l'Institut thoracique de Montréal	7 700 \$
Fondation Hôpital Douglas	15 092 \$		
La Fondation de l'Hôpital général de Montréal	23 088 \$		

Fonds orientés par le donateur

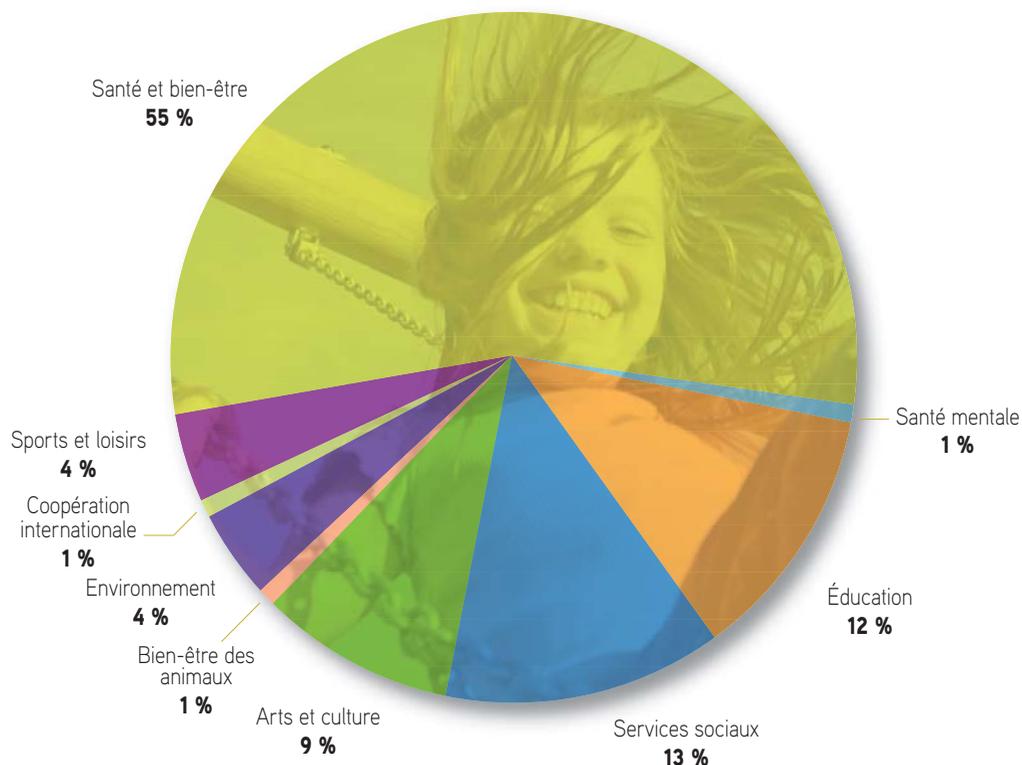
Fonds / Organismes subventionnés	Subvention	Fonds / Organismes subventionnés	Subvention
Fonds de la Fondation Lucie et André Chagnon		McGill Center for Studies in Aging	5 000 \$
Somme dédiée au développement de la FGM	40 000 \$	Musée des beaux-arts de Montréal	5 000 \$
Fonds de la Famille Gallop		Reena Foundation	5 000 \$
Somme versée au Programme de subventions communautaire	874 \$	Refuge Juan Moreno	1 700 \$
Fonds Patrick H. Irwin		Selwyn House Association:	
Somme versée au Programme de subventions communautaire	14 412 \$	The Veritas Fund	4 500 \$
Fonds de la Famille Malouf		The Study School Foundation	2 000 \$
Collège Marianopolis	3 500 \$	Somme versée au Programme de subventions communautaire (Centre de services préventifs à l'enfance Côte-des-Neiges)	4 300 \$
Fondation de Polytechnique	2 500 \$	Fonds de la Fondation de la famille J.W. McConnell	
Fondation Cathédrale St-Sauveur (pour Éparchie St-Sauveur de Montréal)	5 000 \$	Somme dédiée au développement de la FGM	40 000 \$
Fondation de l'Université York	1 000 \$	Fonds Guy Tiphane	
La Fondation de l'Hôpital juif Sir Mortimer B. Davis	2 000 \$	Somme versée au Programme de subventions communautaire (Un itinéraire pour tous, YMCA Pointe-Saint-Charles, Vivre Saint-Michel en santé)	20 443 \$
La Fondation des Cèdres - Centre d'accueil pour personnes âgées	2 500 \$	Fonds de la Fondation québécoise de la thalidomide	
Le Fonds de développement du Collège Jean-de-Brébeuf	1 000 \$	Association canadienne des victimes de la thalidomide	5 400 \$

FONDS ET SUBVENTIONS

Fonds de dotation d'organismes

Organismes bénéficiaires	Subvention	Organismes bénéficiaires	Subvention
Ambulance Saint-Jean	391 \$	Jeunesse Canada Monde - Fonds Kateri	2 069 \$
Club Rotary de Montréal	4 606 \$	Fondation des ingénieurs municipaux du Québec	2 386 \$
École nationale de théâtre du Canada	2 306 \$	Les Petits violons	5 550 \$
Festival des arts de St-Sauveur	4 440 \$	Metropolis Bleu	444 \$
Fondation Centre de santé et des services sociaux Jeanne-Mance	1 142 \$	Refuge Juan Moreno	2 575 \$
Fondation Priory School	7 217 \$	Service de soins palliatifs de l'Ouest de l'Île	441 \$
Fondation Bond pour le bien-être des animaux	903 \$	Théâtre du Nouveau Monde	15 983 \$

Répartition par secteurs des subventions provenant de tous les fonds de la FGM en 2006



FONDS DE LA FGM

Fonds communautaire

Le donateur confie à la FGM le soin d'identifier les enjeux et les secteurs prioritaires, sociaux, culturels, éducatifs ou autres, et les organismes communautaires les mieux à même de contribuer à la qualité de vie de la région. Le donateur s'assure ainsi que sa contribution suivra l'évolution des besoins.

Fonds Pierre Brunet
Fonds Junior League of Montreal*
Fonds May Kersten*
Fonds Michael Novak
Fonds anonyme (1)*

Fonds sectoriels

Ils permettent au donateur de désigner l'un des secteurs d'intervention de la FGM qui bénéficiera du produit de son fonds, par exemple la santé, les services sociaux, les arts et la culture, l'éducation et l'environnement. Le donateur confie cependant à la FGM le soin d'identifier les besoins prioritaires de ce secteur.

Fonds Monique et Guy Bisailon
Fonds Monrusco Bolton
Fonds hommage Morgan's Hope
Fonds Joan et Alex K. Paterson
Fonds Red Feather
Fonds Succession Yvon Roy*
Fonds anonyme (1)

Fonds désignés

Au moment de la création du fonds, le donateur désigne le ou les organismes qui seront les bénéficiaires à perpétuité du produit de son fonds. Si l'un des organismes bénéficiaires désignés cesse ses activités, les revenus sont alloués à un organisme doté d'une mission semblable.

Fonds de la Fondation de l'Hôpital
Queen Elizabeth pour la santé
Fonds anonyme (1)

Fonds orientés par le donateur

Ils permettent au donateur de recommander annuellement à la FGM le secteur ou les organismes qui bénéficieront du produit de son fonds.

Fonds de la Famille Malouf
Fonds Patrick H. Irwin Trust
Fonds de la Famille Gallop
Fonds Guy Tiphane
Fonds Isidore et Anna Blanchard*
Fonds de la Fondation de la famille J.W. McConnell
Fonds de la Fondation Lucie et André Chagnon
Fonds de la Fondation québécoise de la thalidomide
Fonds Raisa et Armand Afilalo
Fonds Anne-Marie et Jacques Bougie
Fonds de la Fiducie Margaret K. Deacon
Fonds May Kersten pour la justice sociale*
Fonds de la Fondation des victimes du 6 décembre contre la violence
Fonds J.S and Associates*
Fonds DBD pour les loisirs et les jeunes*
Fonds Alan et Joan Lindsay*
Fonds Susan et Jonathan Wener
Fonds anonyme (1)*

Fonds de dotation d'organismes

Ces fonds sont créés par l'organisme qui en sera le bénéficiaire, dans le but de s'assurer de revenus permanents qui s'ajoutent aux sommes recueillies annuellement dans le cadre d'une campagne de financement. Toute personne peut contribuer à l'un de ces fonds par le biais de la FGM ou en communiquant directement avec l'organisme.

Fonds Club Rotary de Montréal
Jeunesse Canada Monde - Fonds Kateri
Fonds du Théâtre du Nouveau Monde
Fonds de l'Ambulance Saint-Jean
Fonds des Services de soins palliatifs de l'Ouest de l'Île



FONDS DE LA FGM

Fonds de la Fondation Centre de santé et des services sociaux Jeanne-Mance
Fonds Priory School Foundation Touch Tomorrow
Fonds de la Fondation Bond pour le bien-être des animaux
Fonds de la Fondation des ingénieurs municipaux du Québec
Fonds de la Fondation Metropolis bleu
Fonds de l'École nationale de théâtre du Canada
Fonds du Festival des arts de Saint-Sauveur
Fonds du Musée des maîtres et artisans du Québec*
Fonds Les Petits violons
Fonds Refuge Juan Moreno
Fonds de la Compagnie de théâtre il va sans dire*
Fonds de la Société de musique contemporaine du Québec*
Fonds de la Fondation de la recherche sur les maladies infantiles*
Fonds de la Fondation du Collège Stanislas*

Fonds gérés d'organismes

Dans ce type de fonds, un organisme de bienfaisance ou une fondation confie à la FGM la gestion à long terme de son fonds de dotation. L'organisme en demeure cependant propriétaire.

Fonds Centraide du Grand Montréal*
Fonds Écomusée du fier monde*
Fonds de la Fondation Centraide
Fonds de la Fondation du YMCA de Montréal
Fonds de la Fondation Jean Duceppe
Fonds de la Fondation de la recherche sur les maladies infantiles
Fonds de la Priory School Foundation

Fonds Thomas More Institute for Adult Education*
Fonds de la Fondation de l'École nationale de cirque
Fonds du Centre canadien d'architecture*
Fonds de l'Opéra de Montréal*
Fonds du Musée des beaux-arts de Montréal*
Fonds du Festival international de Lanaudière*
Fonds du Musée régional Vaudreuil-Soulanges*

Fonds de démarrage

Le minimum requis pour établir un fonds à la FGM est de 10 000 \$. Par contre un donateur peut établir un fonds de démarrage avec une contribution minimale de 1 000 \$ et verser le solde sur cinq ans.

Fonds hommage Suzanne Trépanier-Côté
Fonds Marymount Alumni pour la jeunesse
Fonds Société Parkinson du Québec
Fonds Laya et Harry Feldman

Futurs fonds par dons différés

(legs testamentaire et assurance-vie)

Lynne Paule Bisailon
Michel Boucher
Douglas Fletcher Brown
Lise Brunet-Alziphat
André Gélinas
Martin Goodwin
Guy Tiphane
Fonds anonymes (12)

* nouveaux fonds

Un donateur peut verser tout montant à un fonds existant ou créer, avec une contribution minimale de 10 000 \$, un fonds nommé. Il n'y a aucun délai ni frais de démarrage juridiques ou administratifs.

Les fiduciaires d'une fondation privée peuvent aussi convertir leur fondation en un fonds de dotation à la FGM. Ils peuvent alors nommer des conseillers qui décideront de l'allocation du produit du fonds ou intégrer leur fonds au Fonds communautaire de la FGM. Dans les deux cas, l'administration et la gestion de portefeuille sont assumées par la FGM.

COMITÉS

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Pierre Brunet
président*
Président du conseil, Caisse de dépôt et placement du Québec



Brian Levitt
vice-président*
Coprésident, Osler, Hoskin & Harcourt



Alex K. Paterson
vice-président*
Associé principal, Borden Ladner Gervais



Gilles Émond
trésorier*
Trésorier, Fondation Centraide



Jacques Gagnon
secrétaire*
Vice-président retraité, Relations publiques, Alcan



Armand Afilalo
Président, MEP Technologies Inc.



Guy Bisailon
Président du conseil, Fondation Centraide



Jacques Bougie
Anciennement chef de la direction, Alcan



André Chagnon
Président du conseil, Fondation Lucie et André Chagnon



Marcel Côté
Président, Secor Conseil inc.



Harry Feldman
Associé fondateur, Schwartz, Levitsky, Feldman



W. John Gallop
MacDougall, MacDougall & MacTier Inc.



Sheila Goldbloom
membre honoraire
Présidente sortante, Fondation Red Feather



Bernard Lamarre
Président du conseil, École Polytechnique de Montréal



Claire Richer Leduc
Avocate



Suzanne Sauvage
Présidente, Groupe Cossette Communication, Canada



Hélène Wavroch
Directrice générale, Réseau québécois pour contrer les abus envers les aînés



Jonathan Wener
Président du conseil et chef de la direction, Canderel

*membres du comité exécutif

COMITÉS

Comité de placements

Gilles Émond, président
Trésorier, Fondation Centraide

Guy Bisaillon
Président du conseil, Fondation Centraide

Armand Afilalo
Président, MEP Technologies Inc.

Conseillers bénévoles en planification de dons

Sylvain Carpentier
Notaire, Gendron Carpentier s.e.n.c.r.l.

Diane Hamel
Vice-présidente adjointe, Planification fiscale
et successorale, Financière Manuvie

Marc Jolin
Avocat

Pierre Kirouac
Conseiller en fiscalité, RSM Richter LLP

Jean Lambert
Notaire, Lambert Cloutier Pillière Bolduc

Comité de subventions

Dominique A. McCaughey, coprésidente
Directrice, Initiatives spéciales
Bureau du Soutien universitaire et des relations
avec les diplômé-es
Université Concordia

Alex K. Paterson, coprésident
Associé principal, Borden Ladner Gervais

Lyse Brunet
Vice-présidente, Développement social,
Centraide du Grand Montréal

Sheila Goldbloom
Présidente sortante, Fondation Red Feather

Pierre Comtois
Vice-président du conseil, Optimum gestion
de placements inc.

John Gallop
MacDougall, MacDougall & MacTier Inc.

Harry Feldman
Associé fondateur, Schwartz, Levitsky, Feldman

Gilbert Lemieux
Coordonnateur, Programme de planification des
dons, Centraide du Grand Montréal

Troy MacEachren
Avocat, Heenan Blaikie

Monette Malewski
Présidente, Agences d'assurance M. Bacal inc.

Jean Sasseville
Actuaire, RBC DS services financiers Inc.

Diane Tsonos
Avocate, RSM Richter LLP

Janis Levine
Vice-présidente directrice, La Fondation Henry
& Berenice Kaufmann

Anne Marquis
Conseillère, Service de soutien aux organismes
communautaires
Agence de la santé et des services sociaux

Katharine Pearson
Directrice, Génération de l'innovation sociale
@ McConnell
Fondation de la famille J.W. McConnell

COMITÉS

Comité de mises en candidature

Tim Brodhead

Président et directeur général,
Fondation de la famille J.W. McConnell

Pierre Brunet

Président du conseil d'administration,
Caisse de dépôt et placement du Québec

Jacques Gagnon

Secrétaire du conseil d'administration,
Fondation du Grand Montréal

Julie Latour

Bâtonnier, Barreau de Montréal

Elliot Lifson

Président du conseil, Chambre de commerce
du Montréal métropolitain

Hilary Pearson

Présidente-directrice générale,
Fondations philanthropiques Canada

Richard Pound

Chancelier, Université McGill

Michel Prescott

Conseiller municipal, district de Jeanne-Mance,
Ville de Montréal
Représentant le maire de Montréal

Louise Roy

Présidente du conseil, Conseil des arts de Montréal

Yves Sanssouci

Président, Centraide du Grand Montréal

Manon Vennat

Manon Vennat & Associés

Luc Vinet

Recteur, Université de Montréal

Personnel

Kathleen Weil, B.C.L., LL.B.

Présidente et directrice générale, membre d'office
des comités du conseil d'administration

Diane Bertrand

Adjointe administrative

Colin Bérubé

Directeur, Subventions et projets spéciaux

Gaston E. Bouchard, LL.B.

Directeur, Planification de dons

Soutien technique

Comptabilité : Centraide du Grand Montréal

REMERCIEMENTS

La FGM a le privilège de pouvoir compter sur la générosité de plusieurs fondations et entreprises qui soutiennent son fonctionnement et ses activités de développement. Elles contribuent ainsi à créer une fondation communautaire solide et dynamique au service de la collectivité du Grand Montréal.

Grâce à la générosité de la **Fondation de la famille J.W. McConnell** et de la **Fondation Lucie et André Chagnon**, la FGM bénéficie également d'un fonds de dotation pour appuyer son développement.

Merci à nos entreprises commanditaires

Alcan
Alcoa
Banque Nationale du Canada
Banque Scotia
Bell Canada
Caisse de dépôt et placement du Québec
CGI
Cirque du Soleil
Cogeco Inc.
Fednav
Financière Banque Nationale
Hydro-Québec
Merck Frosst
Métro inc.
Pratt & Whitney Canada

RBC Groupe Financier
SNC Lavalin
Société des alcools du Québec
Transat

Nous tenons aussi à remercier les personnes et entreprises suivantes pour les biens ou services généreusement offerts à la Fondation du Grand Montréal :

M^e Jules Charette, conseiller juridique honoraire, Ogilvy Renault
Heidi Hollinger, photographe
Caisse de dépôt et placement du Québec
Financière Banque Nationale
SITQ Immobilier

La Fondation du Grand Montréal est membre du regroupement des Fondations communautaires du Canada. L'organisme réunit plus de 150 fondations communautaires dont l'actif collectif totalise près de 2,7 milliards de dollars et qui rejoignent 89 pour cent de la population canadienne.

La jeune Fondation du Grand Montréal peut donc compter sur le soutien et l'expérience de nombreuses autres fondations membres des FCC, dont la plus ancienne, à Winnipeg, a vu le jour en 1921.

Les Fondations communautaires du Canada jouent un rôle déterminant dans la création d'un réseau mondial de fondations, soutenant la mise sur pied de fondations au Brésil, au Mexique, en Europe centrale et de l'Est, en Afrique du Sud et en Australie.



ORDRE

DE LA FONDATION DU GRAND MONTRÉAL

Cet ordre a été créé afin de témoigner de la vive gratitude de la FGM à l'endroit des donateurs dont la générosité contribue au développement de la Fondation du Grand Montréal et à la réalisation de sa mission. Quiconque verse un don de 1 000 \$ ou plus à la FGM fera partie à tout jamais de l'Ordre de la Fondation du Grand Montréal.

Mécènes (un million \$ et plus)

La Fondation Lucie et André
Chagnon
Peter J. Malouf
La Fondation de la famille J.W.
McConnell
Anonyme (1)

Bienfaiteurs (100 000 \$ et plus)

Anne-Marie et Jacques Bougie
Patrick H. Irwin Trust
Michael Novak
Fondation Red Feather
Richard Renaud
Fondation Roasters
Succession Yvon Roy
Guy Tiphane
Anonyme (1)

Leaders (50 000 \$ et plus)

Dorothy Bond
May Kersten
Power Corporation du Canada

Bâisseurs (10 000 \$ et plus)

Raisa et Armand Afilalo
Banque Laurentienne
Monique et Guy Bisailon
Pierre Brunet
Succession Isidore et Anna
Blanchard
Succession Margaret K. Deacon
Geoffrey Dougherty, M.D.
Fondation EJLB
La Fondation Molson
W. John Gallop
Hubert Marleau
Carmand Normand
Joan et Alex K. Paterson
Placements Montrusco Bolton
John et Joan Stevens
Gilles Tremblay
Susan et Jonathan Wener
Anonymes (2)

Amis (1 000 \$ et plus)

James Bisiker
Germain Carrière
Michel Clair
Marcel Côté
Joan Crossen
John Frost
Laya et Harry Feldman
Claire Goyer
Joan F. Ivory
Norma Morgan
Anonymes (2)

Ordre du patrimoine

Cet ordre réunit les donateurs qui, de leur vivant, prennent des dispositions pour réaliser un don différé (legs, assurance-vie ou autre) au profit de la FGM.

Lynne Paule Bisailon
Michel Boucher
Douglas Fletcher Brown
Lise Brunet-Alziphat
André Gélinas
Martin Goodwin
Guy Tiphane
Anonymes (12)

ÉTATS FINANCIERS

DE LA **FONDATION** DU GRAND MONTRÉAL
31 décembre 2006

Rapport des vérificateurs 24

État des résultats et de
l'évolution des soldes de fonds 25

Bilan 26

Notes complémentaires 27-30



AUX MEMBRES DE LA FONDATION DU GRAND MONTRÉAL

Nous avons vérifié le bilan de La Fondation du Grand Montréal au 31 décembre 2006 et l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de La Fondation du Grand Montréal. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de La Fondation du Grand Montréal au 31 décembre 2006 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

*Lamson Bélair
Deloitte & Touche s.e.n.c.*

Comptables agréés
Le 23 février 2007

État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds

de l'exercice terminé le 31 décembre 2006

	Fonds	Fonds de	Fonds de	Total	
	d'opérations	distribution	dotation	2006	2005
	\$	\$	\$	\$	\$
Produits (note 7)					
Dons	-	135 969	25 589 750	25 725 719	2 388 326
Commandites	83 000	-	-	83 000	148 000
Variation de la plus-value non réalisée des placements	148 180	1 484 421	-	1 632 601	-
Revenus de placements réalisés	63 114	811 807	-	874 921	493 924
Honoraires de gestion	315 747	(98 473)	-	217 274	209 920
Honoraires d'administration	72 734	(39 562)	-	33 172	-
Subventions - projets spéciaux	115 000	-	-	115 000	-
Intérêts bancaires	5 026	-	-	5 026	827
	802 801	2 294 162	25 589 750	28 686 713	3 240 997
Charges					
Salaires et charges sociales	165 641	-	-	165 641	165 662
Honoraires de gestion	131 877	-	-	131 877	93 417
Honoraires de fiduciaires	44 338	-	-	44 338	40 768
Honoraires d'administration	17 195	-	-	17 195	14 275
Honoraires - dons planifiés	78 448	-	-	78 448	75 034
Honoraires - projet environnemental	14 892	-	-	14 892	-
Honoraires - projet Signes vitaux	104 621	-	-	104 621	-
Honoraires - autres	25 461	3 800	-	29 261	20 045
Dons	-	333 808	-	333 808	279 873
Loyer	24 159	-	-	24 159	24 041
Taxes et permis	2 307	-	-	2 307	2 292
Fournitures de bureau	7 684	-	-	7 684	6 108
Papeterie et imprimerie	1 497	-	-	1 497	855
Déplacements	6 228	-	-	6 228	3 793
Réunions	1 043	-	-	1 043	1 515
Télécommunications	3 374	-	-	3 374	2 833
Assurances	6 405	-	-	6 405	1 016
Primes d'assurance-vie reçues en don	-	115 969	-	115 969	350 608
Livraison	1 385	-	-	1 385	917
Publications et abonnements	549	-	-	549	635
Frais bancaires	3 302	-	-	3 302	4 044
Communications	24 999	-	-	24 999	19 162
Cotisations	2 874	-	-	2 874	3 075
Colloques et congrès	3 487	-	-	3 487	887
Amortissement	1 350	-	-	1 350	1 492
Autres	614	-	-	614	94
	673 730	453 577	-	1 127 307	1 112 441
Résultat net	129 071	1 840 585	25 589 750	27 559 406	2 128 556
Solde de fonds au début	49 399	120 411	11 269 112	11 438 922	9 310 366
Modification de convention comptable (note 2)	-	757 549	-	757 549	-
Virement interfonds (note 8)	-	(283 083)	283 083	-	-
Solde de fonds à la fin	178 470	2 435 462	37 141 945	39 755 877	11 438 922

Bilan

au 31 décembre 2006

	Fonds d'opérations	Fonds de distribution	Fonds de dotation	Total	
				2006	2005
	\$	\$	\$	\$	\$
Actif					
À court terme					
Encaisse	50 433	-	31 340	81 773	113 640
Somme due par le					
Fonds de dotation	214 859*	2 419 791*	-	-	-
Intérêts et dividendes courus	-	19 339	-	19 339	40 752
Débiteurs	83 866	-	-	83 866	94 295
Frais payés d'avance	-	-	-	-	300
	349 158	2 439 130	31 340	184 978	248 987
Placements (notes 2 et 4)	-	-	39 745 255	39 745 255	11 313 715
Immobilisations (note 5)	2 285	-	-	2 285	3 635
	351 443	2 439 130	39 776 595	39 932 518	11 566 337
Passif					
À court terme					
Somme due au Fonds de distribution	-	-	2 634 650*	-	-
Créditeurs et charges à payer	122 973	3 668	-	126 641	62 415
Produits reportés	50 000	-	-	50 000	65 000
	172 973	3 668	2 634 650	176 641	127 415
Soldes de fonds					
Affectations d'origine externe	-	2 435 462	36 724 496	39 159 958	11 255 157
Affectations d'origine interne	-	-	417 449	417 449	134 366
Investis en immobilisations	2 285	-	-	2 285	3 635
Non grevés d'affectations	176 185	-	-	176 185	45 764
	178 470	2 435 462	37 141 945	39 755 877	11 438 922
	351 443	2 439 130	39 776 595	39 932 518	11 566 337

* Ces éléments ne sont pas présentés dans la colonne des totaux du bilan étant donné qu'ils s'éliminent.

Au nom du conseil



Pierre Brunet, FCA
Président du conseil



Gilles Émond, CA
Trésorier

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 décembre 2006

1. Description de l'organisme

La Fondation du Grand Montréal (« FGM »), organisme de bienfaisance, constitué le 20 décembre 1999 en vertu de la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*, a pour objet de recueillir des dons principalement par voie de legs ou de fonds de dotation afin de promouvoir le domaine social, les arts et la culture, l'éducation, la santé et l'environnement. De plus, la FGM peut gérer des fonds qui lui sont confiés à des fins de gestion. La FGM est reconnue comme un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. Modification de convention comptable

Au cours de l'exercice, la FGM a appliqué, de manière anticipée, les normes du chapitre 3855 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés intitulé « Instruments financiers - comptabilisation et évaluation ». Ce chapitre prévoit la comptabilisation des placements à la juste valeur. En 2005, la FGM comptabilisait les placements au coût à l'exception des obligations qui étaient comptabilisées au coût amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire jusqu'à l'échéance des obligations y afférentes. Dans le cas d'une baisse permanente de la valeur d'un placement, celui-ci était réduit à sa valeur de réalisation estimative. Cette modification de convention comptable a été appliquée rétroactivement, et les états financiers de 2005 n'ont pas été retraités. Par conséquent, les valeurs des placements et des soldes de fonds ont été augmentées au 1er janvier 2006 de 757 549 \$.

3. Conventions comptables

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

Comptabilité par fonds

La FGM utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser ses activités :

i) Fonds d'opérations

Le Fonds d'opérations regroupe les activités courantes de fonctionnement de la FGM et les activités relatives aux immobilisations.

ii) Fonds de distribution

Le Fonds de distribution est un fonds affecté d'origine externe dans lequel la FGM enregistre les dons devant être distribués selon le désir des donateurs, la portion des revenus de placements du Fonds de dotation appelés à être distribués, les dons effectués ainsi que les charges qui y sont directement liées.

iii) Fonds de dotation

Le Fonds de dotation comprend les éléments mentionnés ci-dessous. Les revenus de placement tirés des ressources du Fonds de dotation sont présentés à titre de revenus du Fonds de distribution.

Affectations d'origine externe

Comprend les dons qui, selon les spécifications des donateurs, doivent être conservés à perpétuité.

Affectations d'origine interne

Provient de virements du Fonds de distribution pour protéger le capital contre l'inflation. Ces sommes ne peuvent être utilisées sans le consentement préalable du Conseil d'administration.

Constatation des produits

Les apports affectés aux activités de fonctionnement sont constatés à titre de produits du Fonds d'opérations dans l'exercice au cours duquel les charges connexes seront engagées. Les apports reçus devant être distribués selon le désir des donateurs sont constatés à titre de produits du Fonds pour distribution. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre de produits dans le Fonds de dotation.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du Fonds d'opérations de l'exercice au cours duquel ils sont reçus ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les dons reçus en nature, évalués à la juste valeur marchande établie par un évaluateur indépendant, sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus.

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 décembre 2006

Les revenus de placements sont constatés au moment où ils sont gagnés. Ils sont comptabilisés dans les produits du Fonds pour distribution à moins de stipulation particulière de la part des donateurs.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux annuels suivants :

Mobilier et équipement	20 %
Matériel informatique	30 %

Produits reportés

Les produits reportés sont constitués de subventions et de commandites reçues pour l'exercice subséquent.

Instruments financiers

La comptabilisation des instruments financiers tient compte des éléments suivants :

Placements et intérêts et dividendes courus

Les placements, y compris les intérêts et dividendes courus, sont classés comme des actifs détenus aux fins de transaction. Ils sont donc évalués à leur juste valeur, la juste valeur étant fondée sur les cours les plus récents, habituellement le cours acheteur le plus récent.

Les opérations portant sur les placements sont comptabilisées à la date de transaction.

Débiteurs, créditeurs et charges à payer

Les débiteurs, classifiés comme prêts et créances, et les créditeurs et charges à payer, classifiés comme autres passifs, sont évalués au coût amorti, lequel correspond à la juste valeur lors de l'enregistrement initial.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés dans les produits et les charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

4. Placements

	2006		2005	
	Juste valeur	Coût	Juste valeur	Coût
	\$	\$	\$	\$
32 782,190 parts du Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal (note 6)	38 320 052	35 931 832	8 661 223	7 936 834
Obligations, valeur nominale de 1 907 000 \$	-	-	1 992 796	1 959 636
Actions privilégiées, rachetables au décès du dernier vivant des deux donateurs, dividende annuel de 4,725 %	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Prêt hypothécaire, portant intérêt au taux de 4,5 %, échéant en 2018	276 081	276 081	295 970	295 970
Certificat de placement, portant intérêt au taux de 5,0 %, échéant en 2007	121 275	121 275	121 275	121 275
Autres	27 847	25 917	-	-
	39 745 255	37 355 105	12 071 264	11 313 715

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 décembre 2006

5. Immobilisations

	2006		2005	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Mobilier et équipement	6 975	4 690	2 285	2 857
Matériel informatique	4 536	4 536	-	778
	11 511	9 226	2 285	3 635

6. Fonds d'investissement de la Fondation du Grand Montréal

La FGM gère, par l'entremise du Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal, ses propres fonds et des fonds qui lui sont confiés par diverses entités.

Des états financiers distincts sont préparés pour le Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal. Ce dernier présente ses placements, composés principalement d'obligations, d'actions et de participations dans des fonds communs d'actions, à la juste valeur. En date du 31 décembre 2006, la juste valeur des fonds gérés par le Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal et le nombre de parts détenues s'établissent comme suit :

	2006		2005	
	Nombre de parts	Juste valeur	Nombre de parts	Juste valeur
		\$		\$
Fonds appartenant à La Fondation du Grand Montréal	32 782,190	38 320 052	7 988,953	8 661 223
Fonds confiés par diverses entités	31 616,921	36 957 936	26 078,804	28 273 336
	64 399,111	75 277 988	34 067,757	36 934 559

7. Produits

i) Dons

Au cours de l'exercice, la FGM a reçu des dons totalisant 25 725 719 \$ (2 388 326 \$ en 2005).

Les dons de 2006 incluent une somme de 115 969 \$ relative à des primes payées pour des polices d'assurance-vie dont la Fondation est bénéficiaire du produit.

ii) Revenus de placements réalisés

	2006	2005
	\$	\$
Parts du Fonds d'investissement de la Fondation du Grand Montréal	737 198	339 146
Obligations	70 495	87 721
Actions privilégiées	47 250	47 250
Prêt hypothécaire	13 000	13 744
Certificat de placement	6 062	6 063
Autres	916	-
	874 921	493 924

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 décembre 2006

7. Produits (suite)

iii) Honoraires de gestion

	2006	2005
	\$	\$
Fonds d'investissement de la Fondation du Grand Montréal	313 497	265 315
Autre	2 250	2 250
	315 747	267 565
Moins : Honoraires attribuables à la Fondation du Grand Montréal	(98 473)	(57 645)
	217 274	209 920

iv) Honoraires d'administration

	2006	2005
	\$	\$
Participants du Fonds d'investissement de la Fondation du Grand Montréal	72 734	-
Moins : Honoraires attribuables à la Fondation du Grand Montréal	(39 562)	-
	33 172	-

8. Virement interfonds

Le conseil d'administration de la Fondation a affecté 283 083 \$ au Fonds de dotation pour protéger le capital contre l'inflation pour les années 2004 et 2005. Ce montant a été calculé en utilisant l'indice des prix à la consommation pour la région de Montréal.

9. Instruments financiers

Juste valeur

Les justes valeurs de l'encaisse, des débiteurs et des créditeurs et charges à payer correspondent à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

Risque de taux d'intérêt

Une portion des placements du Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal dans lequel la FGM détient des parts est investie dans des obligations et des débetures. Par conséquent, une variation du taux d'intérêt du marché aura une incidence sur la juste valeur des parts détenues par la FGM.

Risque de change

Une portion des placements du Fonds d'investissement de La Fondation du Grand Montréal dans lequel la FGM détient des parts est investie dans des actions et des participations dans des fonds communs d'actions étrangères. Les parts détenues par la FGM sont donc exposées aux fluctuations des devises. Il en est de même pour les revenus gagnés afférents à ces parts.

10. État des flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie n'a pas été présenté, car l'information sur les flux de trésorerie est évidente à la lecture des autres états financiers et des notes complémentaires.